Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

SULNIAC
Sulnieg

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SULNIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	24	25

Vote
A l'unanimité
Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 30 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal à la médiathèque sous la présidence de M. SAMSON Ludovic, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/04/2026.

Présents : M. SAMSON Ludovic, M. BROHAN Christophe, Mme LE BOUTEILLER Fanny, M. LE JALLÉ Régis, Mme LUHERNE Marie-Andrée, M. CORAZZA Julien, Mme MOUQUET Sonia, M. LÉDAN David, Mme LE ROY Eliane, Mme GOURIN Fabienne, M. MONSARD Dominique, Mme BERTRAND Sabrina, Mme LE MÉDEC Delphine, M. ROTTIER Christophe, M. LINO François, Mme PAULAY Gaëlle, Mme LARGEMENT Sandrine, M. KERVICHE Alexandre, Mme LE RAY Nadia, Mme LENGLINÉ Mélanie, Mme LANCELOT Aurore, M. RIESTER Mathieu, M. GUILLOT Clément, Mme COLLET Audrey

Excusé(s) ayant donné procuration : M. LE JALLE Régis ayant reçu le pouvoir de M. KERVICHE Jérôme, M. LÉDAN David ayant reçu le pouvoir de Mme LUCAS Charlotte

Excusé(s) : M. LE DIRACH Lilian

Invité(s) : Mme PAILLAUD-BESNARD Isabelle, Mme CORLAY Pascale

A été nommé secrétaire : M. GUILLOT Clément

2026/057 – FINANCES – Compte administratif année 2025 : budget principal

Monsieur le Maire donne lecture du rapport présentant les comptes administratifs de l'année 2025.

Le Conseil municipal doit valider les comptes administratifs des différents budgets pour l'année 2025.

Après rapprochement du compte de gestion 2025 établi par le trésorier, il est proposé au Conseil municipal de voter le compte administratif 2025 du budget général.

Vu le rapport annexé du budget principal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et, notamment, son article L2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif,

Considérant que Monsieur le Maire quitte la salle et donne la présidence à M. Christophe BROHAN, premier adjoint aux bâtiments, aux équipements sportifs et à la vie sportive afin que le Conseil adopte le compte administratif 2025 :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

Considérant les résultats définitifs 2025 du budget général se résumant de façon suivante :

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	5 951 404,39	6 952 725,08	838 131,30	A1	1 839 451,99	
Investissement	1 738 656,21	2 190 733,83	(2)	538 131,30	A2	990 208,92
Dont 1068		1 194 682,92				
Fonctionnement	4 212 748,18	4 761 991,25	(3)	300 000,00	A3	849 243,07

	RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	91 611,81	III + IV	0,00	B1	-91 611,81
Investissement	I	91 611,81	III	0,00	B2	-91 611,81
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	1 747 840,18
Investissement	A2 + B2	898 597,11
Fonctionnement	A3 + B3	849 243,07

Il est proposé au Conseil municipal de :

Sans que Monsieur le Maire ne prenne part au vote,

- **Approuver le compte administratif du budget général pour l'année 2025.**

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.

A l'unanimité (25 pour ; 0 contre ; 0 abstention)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 30/04/2026
L'Adjoint au Maire
Christophe BROHAN

MAIRIE DE SULNIAC (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

SULNIAC
Sulnieg

Note de synthèse
Compte administratif
BUDGET PRINCIPAL
Année 2025

Conseil municipal du 30 avril 2026

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

1. PREAMBULE

Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Contrairement au budget primitif, il n'y a pas d'obligations d'équilibre pour ce document. Il permet de retracer l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre à vos attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

Il sera présenté, par le biais de ce document, les résultats de l'exercice 2025

ainsi que ceux des années précédentes afin de voir l'évolution de la santé financière de la commune.

2. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La section de fonctionnement

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

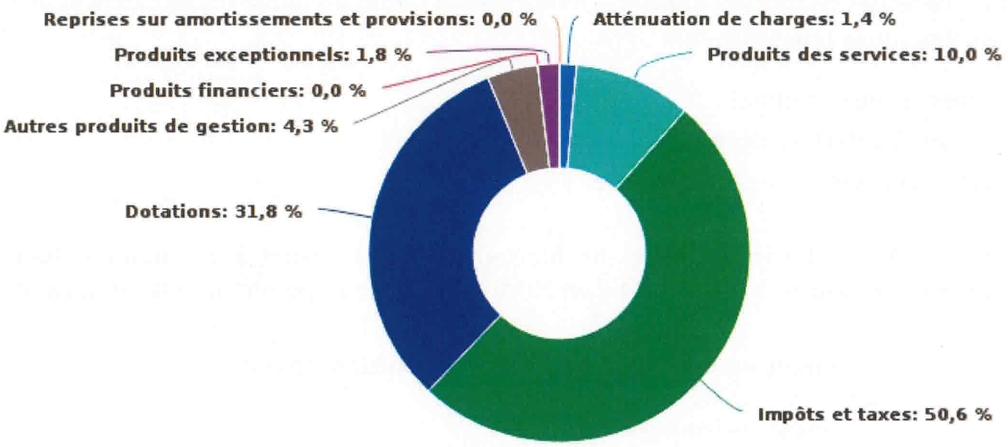
La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la collectivité. Au niveau des recettes, on retrouve principalement :

- Les recettes liées à la fiscalité ;
- Les dotations ;
- Les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2025, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 606 963,19 €, elles étaient de 5 096 658,56 € en 2024. Elles se décomposent de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

Structure des recettes réelles de fonctionnement



La répartition des recettes de fonctionnement par chapitre montre la part importante des impôts et taxes (50.6 %), et des dotations, subventions et participations (31.8 %) qui restent stables par rapport aux années précédentes. Les produits des services, du domaine et ventes diverses ne représentent que 10 %, les produits exceptionnels 1.8 % et les autres produits de gestion courante 4,3 %.

Année	2023	2024	2025	2024-2025%
Impôts / taxes	2 177 565,67 €	2 306 565,73 €	2 331 202,34 €	1,07 %
Dotations, Subventions ou participations	1 442 114,71 €	1 410 304,39 €	1 464 973,96 €	3,88 %
Recettes d'exploitation *(Loyers, services périscolaires, concessions cimetières)*	1 064 703,92 €	713 259,69 €	659 028,42 €	-7,6 %
Autres recettes *Remboursement de charges de personnel, produits de cession*	105 797 €	666 528,75 €	151 758,47 €	-81,52 %
Total Recettes de fonctionnement	4 790 181,3 €	5 096 658,56 €	4 606 963,19 €	-9,61 %

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

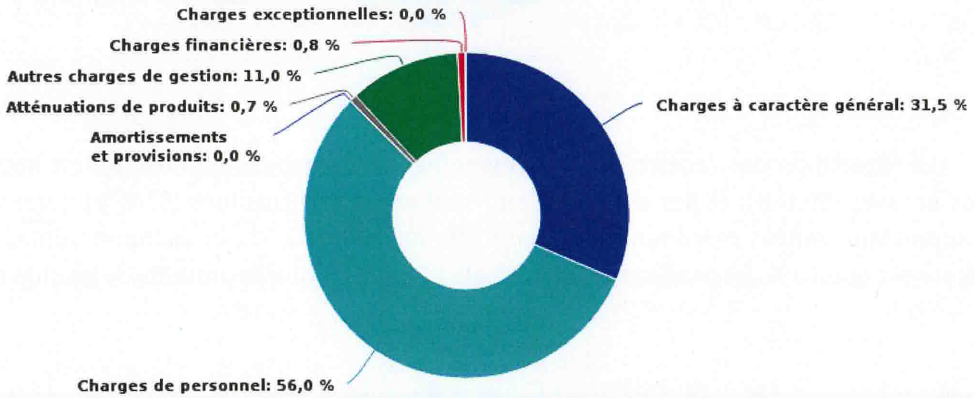
LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la collectivité, on y retrouve principalement :

- Les dépenses de personnel ;
- Les charges à caractère général ;
- Les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2025, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à un montant total de 3 590 474,08 €, elles étaient de 3 078 009,44 € en 2024. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Année	2023	2024	2025	2024-2025 %
Charges de gestion *(Fournitures, entretiens, maintenance, indemnités, alimentation, contributions)*	1 519 046,21 €	1 266 268 €	1 526 641,79 €	20,56 %
Charges de personnel	1 832 901,3 €	1 775 368,4 €	2 009 725,92 €	13,2 %
Atténuation de produits *Prélèvements loi SRU*	5 002 €	0 €	25 963 €	0 %
Charges financières – *intérêts d'emprunt*	43 261,18 €	28 750,03 €	28 143,37 €	-2,11 %
Autres dépenses	58,06 €	7 623,01 €	0 €	-100 %
Total Dépenses de fonctionnement	3 400 268,75 €	3 078 009,44 €	3 590 474,08 €	16,65 %

L'évolution des dépenses de fonctionnement est de +16.65 %.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

La section d'investissement

A l'inverse de la section de fonctionnement qui implique des recettes et dépenses récurrentes, la section d'investissement comprend des recettes et dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

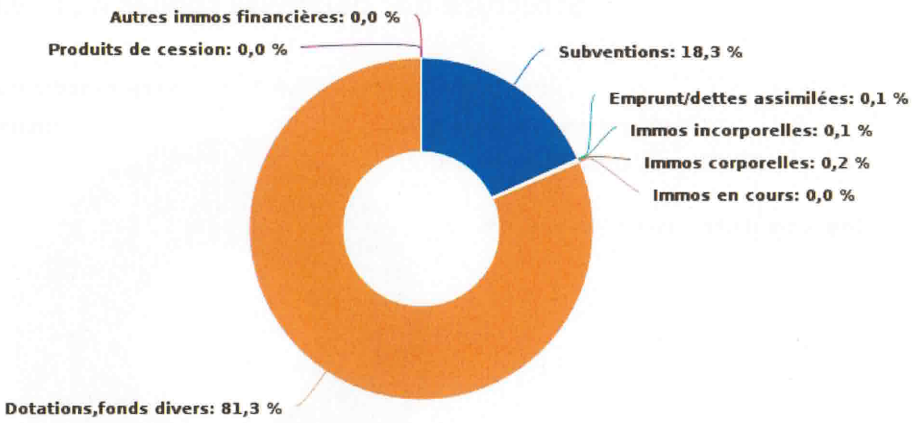
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement :

- Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...)
- Le FCTVA et la taxe d'aménagement ;
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement) ;
- Les emprunts.

Pour l'exercice 2025, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 568 141,62 €, elles étaient de 1 642 912,45 € en 2024. Elles se décomposent de la façon suivante :

Structure des recettes réelles d'investissement



Année	2023	2024	2025	2024->2025 %
Subvention d'investissement	47 247,15 €	133 151,5 €	287 098,06 €	115,62 %
Emprunt et dettes assimilées	1 727,3 €	1 107,6 €	1 547,65 €	39,73 %
Dotations (FCTVA et taxe d'aménagement)	993 237,06 €	1 508 653,35 €	1 275 642,85 €	-15,44 %
Dont 1068 excédents de fonctionnement capitalisé	*780 418,12 €*	*1 368 371,46 €*	*1 194 682,92 €*	*-12,69 %*
Autres recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 %
Total recettes réelles d'investissement	1 042 211,51 €	1 642 912,45 €	1 568 141,62 €	-4,55 %

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

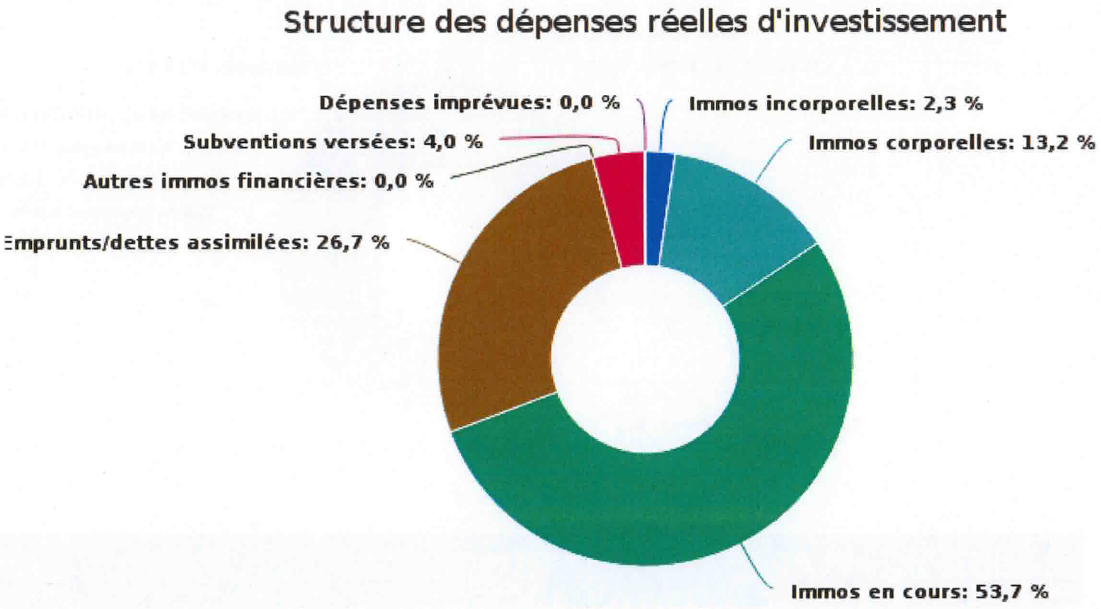
On constate une baisse des recettes (-4.55%). Pour mémoire, les subventions sont perçues en fonction de l'avancement des travaux et des décomptes définitifs des différents lots.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement :

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations en cours ;
- Le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2025, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à un montant total de 1 583 310,04 €, elles étaient de 1 215 721,58 € en 2024.



Année	2023	2024	2025	2024->2025 %
Immobilisations incorporelles (frais d'étude...)	27 576 €	37 880,11 €	36 629,91 €	-3,3 %

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

Année	2023	2024	2025	2024->2025 %
Immobilisations corporelles (travaux divers)	150 600,88 €	548 516,68 €	207 764,64 €	-62,12 %
Immobilisations en cours (constructions, aménagements de terrains.)	205 103 €	70 312,24 €	842 923,75 €	1 098,83 %
Emprunts et dettes assimilées	498 865,21 €	464 855,97 €	418 265,17 €	-10,02 %
Autres dépenses d'investissement (attribution de compensation d'investissement)	102 249,53 €	94 156,58 €	77 726,57 €	-17,45 %
Total dépenses d'investissement	984 394,62 €	1 215 721,58 €	1 583 310,04 €	30,24 %

Pour 2025, le détail des dépenses réelles d'investissement par domaine démontre :

- Les travaux de voirie et d'aménagement dont la réfection de la route communale vers Berric, cheminement piéton Lande de la Justice, aménagement du carrefour de Kermaria : 735 626 €
- La mise en route de la révision du PLU : 11 053 €
- Le début des études préalables d'aménagement et mission de maîtrise d'œuvre pour la création du lotissement communal JULIETTE GRECO- QUARTIER DU GOH LEN pour 11 000 €
- Le ravalement de façade de la salle Alice MILLIAT pour 36 460 € HT ;
- Les études et programmation pour la construction de la maison des jeunes : 19 000 € TTC,
- Isolation phonique d'une classe de l'école Jules Verne et travaux de sécurisation : 9 000 €
- L'enfouissement des réseaux : 55 000 €
- Les acquisitions de mobilier et matériel pour les différents services et bâtiments dont une tondeuse autoportée à 36 080 €
- Et autres investissements

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

Dépenses réelles d'investissement 2025 par domaine

SERVICE	OBJET	IMPUT.	MONTAN TTC
CULTURE	3 MEUBLES DE RANGEMENT - MEDIATHEQUE	21848	1 050,00
CULTURE	3 GRILLES BLANCHES H180*L60 + SUPPORT PLEXI TRANSPARENT	21848	479,65
CULTURE	TOUR A MANGAS	2188	350,00
SOUS-TOTAL			**1 879,65**
ENFANCE / JEUNESSE	PLANTATION ARBRES R. DES POMMIERS + FRUITIERS MDJ	2128	428,49
ENFANCE / JEUNESSE	MATERIEL INFORMATIQUE	21838	943,20
ENFANCE / JEUNESSE	POSTE PORTABLE HP PROBOOK 450 G10 NOTEBOOK FME-02	21838	1 303,20
ENFANCE / JEUNESSE	2 FAUTEUILS HAUTS LISE COQUE JAUNE	21848	586,46
ENFANCE / JEUNESSE	FONTAINE A EAU REFRIGEREE EDAFIM	2188	2 100,00
ENFANCE / JEUNESSE	GRAND TRICYCLE	2188	580,01
ENFANCE / JEUNESSE	TENTE A ARCEAUX DE CAMPING ARPENAZ 4P-2C	2188	774,97
ENFANCE / JEUNESSE	LIGNE D EAU LOISIRS 25 M	2188	199,99
ENFANCE / JEUNESSE	PANIER DE BASKET SUR ROUES	2188	159,98
ENFANCE / JEUNESSE	BUT CLASSIQUE LFP 500 TAILLE M GRIS/GRIS	2188	166,98
ENFANCE / JEUNESSE	BOUEE GRAND LARGE ENFANCE/JEUNESSE	2188	49,98
ENFANCE / JEUNESSE	PASSOIRE CONIQUE SUR PIED	2188	60,00
ENFANCE / JEUNESSE	CHARIOT DE TRANSPORT TOUT TERRAIN	2188	149,99
ENFANCE / JEUNESSE	RECONSTRUCTION NOUVELLE MAISON DES JEUNES	2313	18 799,70
SOUS-TOTAL			**26 302,95**
ENSEIGNEMENT	ISOLATION PHONIQUE D UNE CLASSE	21312	5 361,60
ENSEIGNEMENT	TRAVAUX SECURISATION	21351	3 333,60
ENSEIGNEMENT	MATERIEL INFORMATIQUE	21831	1 200,00
ENSEIGNEMENT	ONDULEUR NITRAM POWERBOXX 700	21831	143,00
ENSEIGNEMENT	2 BANQUETTES JAUNES 110*40*45 + TABLEAU TRIPTYQUE	21841	1 189,13
ENSEIGNEMENT	ASPIRATEUR NUMATIC + BATTERIE LITHIUM ET AUTOLAVEUSE VIPER AS 280B	2188	3 993,78
ENSEIGNEMENT	4 CASQUES ANTIBRUITS	2188	135,16
SOUS-TOTAL			**15 356,27**
ESPACES VERTS	TONDEUSE AUTOPORTEE SF2378D	2158	36 078,00
ESPACES VERTS	GREEN TRACER PRO A ROULEAU 10 CM	2158	600,00
ESPACES VERTS	TRONCONNEUSE MSA 161T NUE	2158	895,80
ESPACES VERTS	DEBROUSAILLEUSE STHIL FS261 C-E	2158	791,10
ESPACES VERTS	PLANTATION SECTEUR BELANO - CHANTIER JEUNES	2121	779,90
SOUS-TOTAL			**39 144,80**
PARC LOCATIF	REMPLACEMENT FAITAGE MAISON DU MODELISME - IMPASSE DES NOISETIERS	21321	3 816,50
PARC LOCATIF	REMPLACEMENT 2 PORTES SUITE EFFRACTION - LOCAUX PRO HESSEL	21321	8 500,00
PARC LOCATIF	REMPLACEMENT PORTE LOCAL ORTHO POLE SANTE	21321	480,66
PARC LOCATIF	FOURNITURE ET POSE ESCALIER RUELLE DU PRESBYTERE	21321	7 349,92
PARC LOCATIF	RENOVATION 2 LOGEMENTS COMMUNAUX	21352	1 895,58
PARC LOCATIF	TRAVAUX RAVALEMENT FACADE AVANT - LOGEMENT 8 RUE CASSIN	21352	2 218,68
SOUS-TOTAL			**24 261,34**
SERVICES GENERAUX	TELEPHONES ACCUEIL	21838	685,20
SERVICES GENERAUX	COPIEUR KYOCRA TASKALFA 2554CI	21838	4 404,00
SERVICES GENERAUX	MATERIEL INFORMATIQUE	21838	122,65
SERVICES GENERAUX	HDMI SANS FIL - MARMITEK STREAM 4K PRO - SALLE DU CONSEIL	21838	616,80
SERVICES GENERAUX	TABOURETS HAUTS - TISANERIE MAIRIE	2188	498,90
SERVICES GENERAUX	CHAUFFE-EAU TISANNERIE MAIRIE	2188	199,26
SERVICES GENERAUX	MEUBLES CUISINE - TISANERIE MAIRIE	2188	2 057,44
SERVICES GENERAUX	REFRIGERATEUR - TISANERIE MAIRIE	2188	394,00
SERVICES GENERAUX	MICRO ONDE + BOUILLOIRE - TISANERIE MAIRIE	2188	199,25
SOUS-TOTAL			**9 177,50**
SERVICES TECHNIQUES	COMPRESSEUR 200 LITRES KS TOOLS MONOPHASE + FOURNITURES ST	2158	1 094,40
SERVICES TECHNIQUES	POSTE A SOUDURE - SCIE PLONGEANTE+RAIL + BOIS	2158	1 150,38
SOUS-TOTAL			**2 244,78**
SOCAL	PORTE ACIER WC PUBLIC - SDF	21318	1 918,20
SOCAL	RENOVATION ETANCHEITE TOIT TERRASSE SALLE DES FETES	21318	24 244,88
SOCAL	CHARIOT PLATE-FORME 150 KG - RESTAURANT SCOLAIRE	215741	82,80
SOCAL	ARMOIRE A GRILLE NEGATIVE EXTERIEUR INOX 1 PORTE 600L ARCTIC EMOUTIS -TIRODE	215741	2 328,00
SOCAL	CUTTER DE TABLE R3B 1500 TOURS/MN + 120 COUTEAUX TABLE + 120 FOURCHETTES TAI	215741	1 744,00
SOUS-TOTAL			**30 317,88**
SPORTS	SIT 2 RENOVATION FACADE SALLE ALICE MILLAT	21318	10 296,10
SPORTS	GARDE-CORPS CLUB HOUSE	21318	4 582,92
SOUS-TOTAL			**14 879,02**
URBANISME	REVISION DU PLU	202	15 859,25
URBANISME	AMENAGEMENT + MOE CREATION LOTISSEMENT COMMUNAL GOH LEN	2031	20 770,66
URBANISME	ECHANGES TERRAINS ELAIN	2111	1 038,55
URBANISME	ECHANGES TERRAINS KERVICHE	2111	868,23
URBANISME	ECHANGES TERRAINS GFA PONTHOMAS	2111	654,87
SOUS-TOTAL			**39 191,56**
VOIRIE	EFFACEMENT RESEAU ELECTRIQUE SOLDE RUE DU GOH LEN	2041582	10 106,26
VOIRIE	PLANTATION ARBRES R. DES POMMIERS + FRUITIERS MDJ	2128	164,67
VOIRIE	PANNEAU LES JARDINS D ALTENBRUCH	2152	181,20
VOIRIE	PANNEAUX +ACCESSOIRES DE SIGNALISATION ROUTIERE	2152	6 412,21
VOIRIE	RACCORDEMENT BRANCHEMENT INDIVIDUEL NEUF CONSOMMATION - EP RUE DU GOH	21534	419,76
VOIRIE	RACCORDEMENT ELECTRIQUE - EP RUE GOH LEN	21534	346,80
VOIRIE	SOLDE PROG EXCEP SUPRESSION 60 BOULES TRANCHE 1	21538	17 554,47
VOIRIE	TRAVAUX ENFOUISSEMENT RESEAU ORANGE P32 KERBOURHIS	21538	920,27
VOIRIE	DEPLACEMENT POTEAU RESEAU ORANGE - CARREFOUR ROUTE DE KERMARIA	21538	23 045,45
VOIRIE	ENFOUISSEMENT RESEAU ORANGE - RUE DU STADE	21538	966,76
VOIRIE	TRAVAUX SUR RESEAU TELECOMMUNICATION - RUE DU GOH LEN	21538	3 231,47
VOIRIE	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC - RUE DU GOH LEN	21538	5 710,14
VOIRIE	TRAVAUX DE VOIRIE 2023-2025	2315	39 223,00
VOIRIE	VC3 ROUTE DE BERRIC	2315	629 350,55
VOIRIE	CHEMINEMENT PIETON CYCLE - LANDE DE LA JUSTICE	2315	39 062,40
VOIRIE	AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE KERMARIA	2315	27 889,80
VOIRIE	AVANCE FORFAITAIRE TVX VC3 ROUTE DE BERRIC	238	31 025,94
SOUS-TOTAL			**835 611,15**

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

Les résultats de l'exercice 2025

Réalisations de l'exercice	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	4 212 748,18 €	4 761 991,25 €	549 243,07 €
Section d'investissement	1 738 656,21 €	2 190 733,83 €	452 077,62 €
Total	5 951 404,39 €	6 952 725,08 €	1 001 320,69 €

Reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	0 €	300 000 €	-
Section d'investissement	0 €	538 131,3 €	-

Total Réalisations + reports	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Section de fonctionnement	4 212 748,18 €	5 061 991,25 €	849 243,07 €
Section d'investissement	1 738 656,21 €	2 728 865,13 €	990 208,92 €

Total	5 951 404,39 €	7 790 856,38 €	1 839 451,99 €

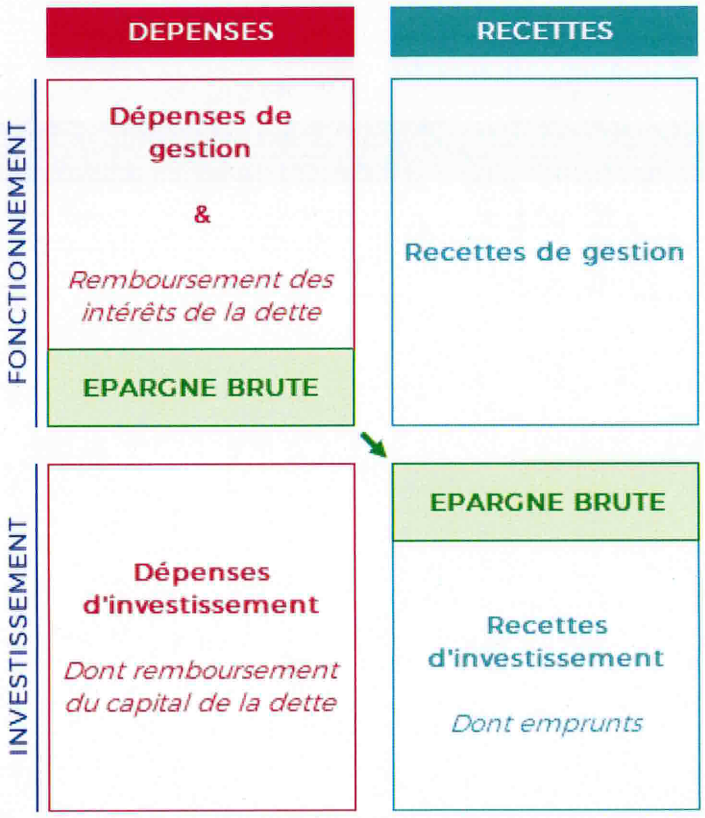
Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

Les ratios d'analyse financière

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la collectivité avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements



A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la collectivité sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retiré le montant des emprunts souscrits par la Collectivité sur l'exercice.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE

Année	2022	2023	2024	2025
Recettes Réelles de fonctionnement	3 985 389,46	4 790 181,3	4 484 342,10	4 606 963,19
Dépenses Réelles de fonctionnement	3 035 551,32	3 400 268,75	3 126 555,70	3 590 474,08
Epargne brute (€)	946 238,14	1 389 912,55	1 357 786,40	931 846,11
Taux d'épargne brute %	23,76 %	29,02 %	30.3 %	20,61 %
Amortissement du capital de la dette	458 626,46 €	498 865,21 €	477 786,19 €	418 265,17 €
Epargne nette (€)	487 611,68 €	891 047,34 €	880 000,21 €	514 299,67
Encours de dette	4 140 883 €	3 362 217 €	2 731 819,14 €	2 370 639,12
Capacité de désendettement	4,38	2,42	1,94	1,48

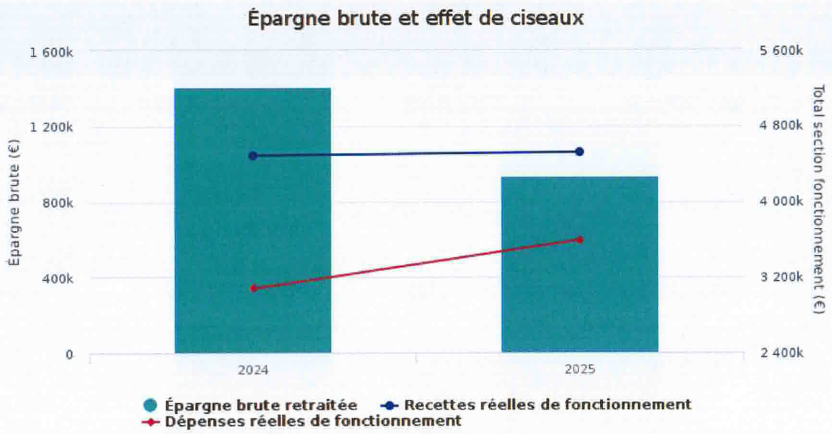
L'EPARGNE BRUTE

L'épargne brute, représentée en vert sur le graphique ci-dessous, correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement (courbe bleue) et les dépenses réelles de fonctionnement (courbe rouge).

Plus ces deux courbes seront éloignées, plus la collectivité dégagera de l'autofinancement qui lui permettra de rembourser sereinement sa dette, d'autofinancer ses investissements et d'alimenter sa trésorerie. A l'inverse lorsque les courbes se croisent ou tendent fortement à se croiser, « l'effet de ciseaux » qui en résulte risque de conduire la collectivité à l'insolvabilité puisqu'en ne dégageant plus d'épargne brute elle ne sera plus en capacité de rembourser sa dette ni d'autofinancer ses investissements.

Le montant d'épargne brute de la Collectivité est égal à la différence entre l'axe bleu et l'axe rouge (prendre en compte les retraitements). Si les dépenses réelles de fonctionnement progressent plus rapidement que les recettes réelles de fonctionnement, un effet de ciseau se créé, ce qui a pour conséquence d'endommager l'épargne brute dégagée par la Collectivité et de possiblement dégrader sa situation financière.

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260430-2026057-DE



LES SEUILS D'ALERTE

Deux seuils d'alerte sont ici présentés. Le premier, à 10% correspond à un premier avertissement, la collectivité en dessous de ce seuil n'est plus à l'abri d'une chute sensible ou perte totale d'épargne.

Le second seuil d'alerte (7% des RRF) représente un seuil limite. En dessous de ce seuil, la collectivité ne dégage pas suffisamment d'épargne pour rembourser sa dette, investir et également pouvoir emprunter si elle le souhaite.

Pour information, le taux moyen d'épargne brute d'une collectivité française se situait aux alentours de 15% en 2022 (*DGCL – Données DGFIP*). Pour Sulniac, il s'élève à 20.61 % en 2025 contre 31,4 % en 2024.

